

Employé de cette façon, le pouvoir discret n'est pas exposé à la critique des procédés militaires ou du bien-fondé de leur utilisation. Et nous pouvons constater qu'aucune des initiatives de sécurité humaine entreprises par le gouvernement ne critique le bien-fondé du recours à la force et à la violence pour obtenir des résultats et protéger des intérêts. Certaines armes et certaines pratiques militaires ont été critiquées, mais pas l'utilisation des armes de pratique militaire en général. En fait, dans la campagne contre les mines terrestres, c'est une arme qui a été stigmatisée, pas ses utilisateurs, qui, bien sûr, étaient pour la plupart des militaires gouvernementaux poursuivant des intérêts d'État.

- 2) Comme nous l'avons dit plus tôt, M. Axworthy a clairement exprimé que le pouvoir discret et la puissance coercitive sont employés aux mêmes fins. Comme l'explique Joseph Nye, l'auteur que M. Axworthy cite souvent au sujet de la signification du pouvoir discret : « Le pouvoir discret est le pouvoir de coopter, plutôt que de contraindre, les autres à votre programme ou à vos objectifs » (Lloyd Axworthy, *International Journal* [printemps 1998] 192). Pour M. Axworthy aussi, le pouvoir discret signifie « la négociation plutôt que la contrainte, des idées puissantes plutôt que des armes puissantes, la diplomatie publique plutôt que la négociation à huis clos » (Robin Jeffrey Hay, *Present at the Creation? Human Security and Canadian Foreign Policy in the Twenty-first Century, A Big League Player?* [1999], 221).

Dans le langage de la recherche sur la paix et des critiques du militarisme, en particulier celui des féministes, ceci se traduit par « rallier les autres à votre programme ou à vos objectifs » par le biais de la violence structurelle, par opposition à la violence directe.

Le fait est que les résultats que l'on cherche à obtenir, que ce soit par le biais du pouvoir discret ou de la puissance coercitive, sont ceux représentés par notre programme et nos objectifs. Ainsi, bien que notre gouvernement cherche à obtenir la sécurité pour le peuple, c'est notre définition de la sécurité qui est recherchée, pas la leur. Et selon notre définition, la sécurité se trouve dans les pratiques politiques démocratiques libérales et dans les forces du marché mondial; la sécurité appartient à ceux et celles qui adoptent ou se conforment aux deux.

Et puisque cela ne s'avère pas être le cas pour bon nombre de gens au sein de notre propre pays démocratique libéral, alors que les forces du marché obligent les gouvernements à couper les dépenses dans toute une gamme de programmes d'éducation, de santé, de sports et de filet de sécurité sociale, il est difficile de faire valoir que ce qui n'est pas particulièrement bon pour les Canadiens et les Canadiennes ordinaires l'est pour les autres peuples moins privilégiés. Mais c'est là l'argument dont nous essayons d'établir le bien-fondé.

Un aperçu positif

Alors que l'État a tendance à agir à huis clos dans la poursuite de la sécurité traditionnelle impliquant les militaires et dans le règlement des questions « d'intérêt national », dans le cas de la sécurité humaine, il travaille de concert avec les ONG et les citoyens intéressés en ayant recours